

COMMISSION D'ADMISSION DU 06 DECEMBRE 2021

FORMATION CNC DE DELEGUE(E) AUX PRESTATIONS FAMILIALES

Conformément à l'arrêté du 2 janvier 2009 fixant les modalités d'admission et de formation du Certificat National de Délégué(e) aux prestations familiales, la Commission d'admission du 06 décembre 2021 a entériné le suivi de la formation pour des salariés suivants :

NOM	Prénom	Date nais.	DIPLÔMES	DÉCISION (06/12/2021)
DAVY	Dorothee	17/05/79	DEUG LETTRES LICENCE LETTRES MODERNES DE ES	dossier validé : admise avec dispense DF 1 et stage
PARSAT	Corine	04/03/76	DE CESF CNC MJPM Mention MJPM	Dossier validé : admise avec dispense DF1 et M.2.3 et stage

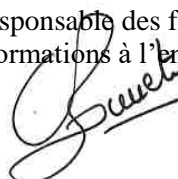
Fait à Limoges, le 06 décembre 2021

La Directrice Générale,



Catherine LOUBRIAT

La responsable des formations éducatives et
des formations à l'encadrement,



Cécile BONNET

